

# L'ÉVEIL

## de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

**Développement Durable:**

**L'ESMC annonce le déploiement des terminaux pour la production commune**

Page 11

**31ème sommet de l'UA :**

# le Togo prend la tête du Conseil de Paix et de Sécurité.

P.4



Faure Gnassingbé (g) et Idriss Déby (d)

**Retour sur le voyage de Faure Gnassingbé au Nigéria :**

P.3

# Convocation ou visite d'amitié et de travail ?



Mahammadou Bouhari

Page 5

**Fin de mandat de la 4ème législature de la IVème République:**

**Dama Dramani invite la classe politique au patriotisme afin d'écourter les prolongations aux députés**



Dama Dramani, Pdt de l'Assemblée

**Statut particulier des enseignants:**

Entente entre le gouvernement et les syndicats avec la bénédiction de l'Assemblée nationale  
- Reste une bonne application du texte par tous les acteurs



Pages 8 Le PM, Klassou

**Téléphonie :**

Page 6

**TOGO CELLULAIRE 1ER OPÉRATEUR A LANCER LA 4G AU TOGO**



Atcha-Dedji Affoh, DG de Togocom

# Annonces & Services

Annonce



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, le 22 juin 2018 –Le Leader de la téléphonie mobile au Togo opérer une refonte des tarifs des appels sur son réseau.

Dans le cadre de la transformation du groupe TOGOCOM, il est opéré une refonte des tarifs des appels vers toutes les destinations nationales et internationales sur le réseau TOGOCEL à compter du 22 juin 2018.

Les nouveaux tarifs des appels sont fixés comme suit :

Le nouveau plan tarifaire des profils existants se présentent comme suit :

Profil	Plage horaire	Appels (Tarif TTC/Minute)*		SMS (Tarif TTC/SMS)		Recharges autorisées
		Vers TOGOCEL	Vers autres réseaux nationaux	Vers TOGOCEL	Vers autres réseaux nationaux	
Ancien Jeune	HP (5h00-21h30)	85	85	20	20	200F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	45	45	10	20	
Ancien Classique	HP (5h00-21h30)	80	80	30	30	4500F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	40	40	15	30	
Nouveau classique	HP/HP	79	110	30	30	200F à 45000F
Privilège	HP (5h00-21h30)	70	70	30	30	9000F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	35	70	30	30	
Leader	HP (5h00-21h30)	60**	60	30	30	22500F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	30	60	30	30	

\*Tous les appels sont divisibles par pas de 30 secondes dès la première minute.

\*\* Les appels vers Togocel sont facturés à la seconde.

Les tarifs des appels vers l'international sont fixés comme suit :

DESTINATIONS	De lundi à dimanche	
	Pas de facturation	Tarif TTC/minute (en FCFA)
ZONE 1 BENIN	30 sec.	95
ZONE 2 AFRIQUE DU SUD, BURKINA FASO, CAMEROUN, CENTRAFRIQUE, CONGO, COTE D'IVOIRE, GABON, GHANA, GUINEE CONAKRY, GUINEE EQUATORIALE, MALI, MAROC, NIGER, NIGERIA, SENEGAL, TCHAD		180
ZONE 3 ALLEMAGNE, CANADA, Espagne, France, Italie, LIBAN, ROYAUME UNI, USA		95
ZONE 4 RESTE DU MONDE		200

NB : Les nouveaux tarifs des appels vers l'international s'appliquent à tous les profils de compte.

L'objectif de cette refonte est de disposer d'une meilleure structuration de ses offres et permettre aux clients de se positionner sur les segments qui répondent à leurs besoins en matière de communication voix et Data.

La Direction générale vous remercie pour votre fidélité.

Pour plus d'informations appelez le 888  
 Page Facebook: [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel) ; Site web: [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)



COMMISSARIAT GENERAL

## Communiqué conjoint pour le lancement de l'opération de collecte de données sur les activités économiques dans la ville de Lomé

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales,

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile,

Le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé

Communiquent :

Afin d'actualiser les données en sa possession, le Ministère de l'Economie et des Finances par le biais de l'Office Togolais des Recettes, organise, en collaboration avec la Commune de Lomé, une opération de recensement de toutes les activités économiques formelles et informelles dans la ville de Lomé à compter du 28 mai 2018 pour une durée de trois mois (03) mois.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs qui seront identifiés par le port d'un badge, il est demandé à la population cible de leur réserver un bon accueil et de répondre en toute sincérité aux questions qui seront posées.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé comptent sur le civisme de tout un chacun en vue de l'heureux aboutissement de ce projet et remercient d'avance la population pour sa bonne collaboration.

1, rue des Impeys 02 B.P. 20027 Lomé - TOGO  
 N° : +228 22 92 14 00  
 email : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR LE  
 WWW.CI



## COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE \*145\*6\*3\*2\*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE \*145\*6\*3\*2\*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



COMMISSION TECHNIQUE DE GESTION ET DE SUIVI DE L'AIDE DE L'ETAT A LA PRESSE

## COMMUNIQUE

de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des directeurs d'organes de presse écrits, des directeurs des radios et télévisions commerciales privées ainsi que des directeurs des radios communautaires que le bénéfice de la subvention mise à la disposition de la Commission pour l'exercice 2017 est subordonné à une demande.

Cet exercice court du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018.

La demande adressée au Président de la Commission, sise au siège de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), rue de l'EPF Agbalépédogan à Lomé, devra comporter les pièces permettant de vérifier que le postulant remplit les conditions prescrites par le décret n° 2009-085/PR du 30 mars 2009.

Les demandes sont reçues du 25 juin 2018 au 27 juillet 2018.

Les conditions de base à remplir, quelle que soit la nature de l'organe de presse (presse écrite ou presse audiovisuelle), à l'exclusion des médias confessionnels, publics, d'entreprises, d'institutions ou de départements ministériels, sont les suivantes :

- Etre une entreprise de presse détenue, au moins à 51%, par des nationaux togolais ;
- Avoir un personnel permanent déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Exister depuis au moins douze (12) mois révolus avant le 1<sup>er</sup> mai 2017 ;
- Etre un organe de presse ayant un caractère d'intérêt général consacré, notamment, à l'information, à l'instruction ou à la distraction du public.

L'ensemble des conditions d'éligibilité à l'aide de l'Etat à la presse est disponible sur le site internet de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, [www.haac.tg](http://www.haac.tg).

Fait à Lomé le 20 juin 2018

Le Président

Babissou BABAKA

BP 8097 LOMÉ-TOGO Tel: 229 21 24 / 230 16 79 E-mail : otr@otr.tg

Retour sur le voyage de Faure Gnassingbé au Nigéria :

## Convocation ou visite d'amitié et de travail ?

**Le 29 Juin dernier, Faure Gnassingbé était à Katsina en terre Nigériane pour une visite d'amitié et de travail selon le communiqué officiel de la Présidence de la République Togolaise. Dans les coulisses, des rumeurs soigneusement distillées sur les réseaux sociaux et savamment relayées par des activistes laissent entendre que le Président Togolais serait allé répondre à une convocation de Mouhamadou Buhari. Le service de la communication de la Présidence de la République cacherait-elle quelque chose dans ce voyage ? La thèse d'une convocation est-elle recevable au sein de l'opinion ? Retour sur une visite qui fait couler tant de salive et d'encre.**



Les Présidents Faure Gnassingbé (g) et Mahammadou Buhari (dt)..... Ici Tête-à-tête Faure

suivait religieusement. Comment se fait-il qu'un Président soit convoqué par un autre pour le sermonner et qu'il se tienne sereinement sans aucun trac ni aucune peur devant les caméras ? Première question, la seconde découle du fait que l'on raconte que c'est à une convocation que Faure répondait, alors que lui-même parle d'une visite d'amitié et de travail en présence de celui qui est censé l'avoir convoqué sans que celui-ci ne trouve aucune gêne ou que cela ne provoque son courroux.

Quand on observe minutieusement les images de la visite à Katsina de Faure Gnassingbé, on comprendra aisément que les informations parlant d'une convocation sont plutôt de nature à jeter du discrédit sur notre pays et son président en insinuant de pareilles intox. Le Président du Nigéria a toujours eu une considération et un profond respect pour d'autres pays. Et pour cela, les affaires intérieures du Togo peuvent le regarder car, comme on le dit souvent lorsque la case de votre voisin brûle, il vaut mieux l'aider à éteindre le feu avant que les flammes ne vous atteignent. A partir de cet instant, le rôle du Président Buhari s'il devrait se prononcer sur la crise que traverse le Togo c'est de le faire dans le respect de la souveraineté du peuple togolais. Toutes les autres considérations contraires imaginées par les adversaires de Faure Gnassingbé ne sont que des désirs refoulés.

Au cours de l'interview qu'il a accordé aux médias nigériens à la suite de sa rencontre avec Mouhamadou Buhari, Faure Gnassingbé, s'exprimant parfaitement dans la langue de Shakespeare a laissé entendre qu'il est venu en sa double qualité de Président en exercice de la CEDEAO et de la République Togolaise pour briefer les différentes situations de la région au Président Buhari, notamment les situations en Guinée Bissau, au Mali et sa propre situation au Togo. Il a annoncé au Président Nigérien la tenue le 13 juillet prochain d'une rencontre entre la CEEAC et la CEDEAO à Lomé et il tenait à inviter Buhari pour cela. Il a parlé aussi de la tenue de la session de la CEDEAO toujours en juillet mais cette fois-ci le 31 toujours dans la capitale togolaise.

A peine Faure Gnassingbé achève sa visite que des rumeurs d'une supposée convocation pour recevoir des injonctions du Président Nigérien commencent par envahir la toile pour se reprendre ensuite sur la terre de nos aïeux. Des activistes d'une imagination

fertile laissent même croire que l'ordre a été intimé à Faure Gnassingbé de ne plus se représenter à la Présidentielle de 2020.

Ce qui est surprenant dans cette information montée de toutes pièces, c'est qu'il faut d'abord situer la visite de Faure Gnassingbé au Nigéria dans son contexte pour dire que l'Etat le plus grand de l'Afrique de l'Ouest, c'est le Nigéria. En sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO, Faure Gnassingbé ne saurait diriger l'espace sous régional en vase clos. Il se doit de rendre fidèlement et régulièrement compte à ses paires surtout ceux qui sont la locomotive du regroupement, des différentes actions et situations. Voilà une des raisons qui se cache derrière la visite d'amitié et de travail. Ensuite, les rencontres de haut niveau qui engagent l'avenir de l'espace sous communautaire et qui se tiennent à Lomé à savoir la rencontre avec le CEEAC et le sommet de la CEDEAO de fin juillet doivent être une réussite avec le concours et l'apport de tous. Même s'il est vrai

que Faure Gnassingbé est le Président en Exercice, il n'en demeure pas moins que la sagesse nous enseigne qu'il faut toujours être respectueux envers les personnes plus âgées que soi. A ce titre, il est important que le Président Togolais se déplace pour des invitations à adresser dans la perspective des rencontres au programme à Lomé.

### **Le Togo est-il une ville du Nigéria pour que Faure soit convoqué par Buhari ?**

Le Togo tout comme les autres pays est un Etat souverain. Et dans le langage du droit international, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats est un principe sacrosaint qu'aucun président, quelle que soit l'étendue de son pays ne saurait fouler au pays. La souveraineté des Etats se respectent et même les pays les plus développés comme la France ne pensent jamais mettre sous éteignoir la souveraineté des Etats. Pour preuve, lorsque Macron avait été interpellé par des jeunes activistes de l'opposition au Canada, il n'a pas manqué de marteler que le Togo

est un pays souverain qu'il respecte beaucoup et qu'il ne lui revenait pas de venir dire au Président du Togo ce qu'il devrait faire. Si le Président Français, qui plus est, est à la tête du pays qui a colonisé le Togo n'a pas foulé au pied notre souveraineté, ce ne sera pas au Président Nigérien de le faire, puisque lui aussi maîtrise les instruments de la diplomatie internationale en la matière. Ainsi, pour rien au monde, le Président du Nigéria qui connaît bien la situation politique dans notre pays ne se ferait pas humilié comme certains le pensent en convoquant un autre Président ayant les mêmes légitimités que lui, à venir recevoir des leçons de sa part.

### **La rencontre avec la presse nigériane en dit long**

Lorsque Faure Gnassingbé sortait de sa rencontre avec le Président Buhari, sur le perron du palais de Katsina, l'attendaient les journalistes locaux qui n'ont pas hésité à lui poser toutes les questions possibles. Pendant que le numéro 1 Togolais répondait aux questions, Mouhamadou Buhari débout à ses côtés le

Kpélafia Biva

## Politique

31<sup>ème</sup> sommet de l'UA :

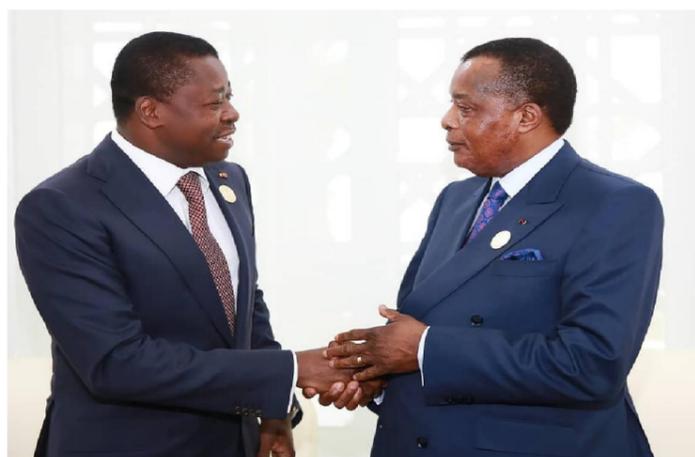
# Les Chefs d'Etat à la recherche de la souveraineté économique du continent

**Les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine réfléchissent depuis Dimanche sur les questions qui minent le continent, en vue d'ébaucher des approches de solutions et projeter l'organisation sur l'orbite de l'indépendance économique.**



dirigeants du continent. Ainsi, pour réduire cette dépendance, la réforme introduite au sein de l'UA prévoit le prélèvement dans chaque pays d'une taxe de

en Afrique. Faure Gnassingbé a eu l'occasion lors de cette 31<sup>ème</sup> session de présenter un rapport d'étape à ses pairs. Au



Démarré depuis Dimanche, le 31<sup>ème</sup> sommet de l'Union Africaine s'est achevé hier dans la capitale mauritanienne.

Si la question des crises qui minent certains pays africains était au menu des discussions, il faut également souligner que des problèmes assez importants retiennent l'attention de la quasi-totalité des Chefs d'Etat. L'Union Africaine bien qu'étant composée des pays indépendants, pour ses activités, sollicite l'appui des partenaires. Ainsi, plus de 50% du budget de l'Union Africaine proviennent des bailleurs étrangers. Les programmes de l'institution sont financés à plus de 97 % par les donateurs. Le comble, le siège qui abrite l'Union Africaine à Addis Abeba a été construit et offert à l'UA

0,2 % sur des importations. Il est aussi envisagé la création d'une zone de libre-échange.

Outre cette réforme importante qui va permettre à l'UA d'engranger des sous, l'un des constats de manque à gagner sur le continent africain est relatif au transport aérien. Il faut noter que le plus grand nombre du transport aérien africain



par la République de Chine. Pour les Chefs d'Etat du continent cela est une honte à la limite une injure que de se faire financer par d'autres. Où se trouve donc l'indépendance du continent ? Depuis 2016, Paul Kagamé, le Président Rwandais réfléchit à la question et des bribes de solutions sont en train d'être soumises à l'ensemble des

partant de l'Algérie jusqu'à l'Afrique du Sud est assuré par des compagnies étrangères. C'est justement pour palier à ce déficit et permettre aux compagnies africaines opérant déjà sur le terrain d'être compétitives que le Président Togolais Faure Gnassingbé a été désigné il y a quelques mois pour coordonner les actions du MUTAA, le marché unique du transport aérien

regard des performances déjà réalisées sur le terrain par Ethiopian, Asky, Air Côte d'Ivoire, Egypt Air etc, le Chef de l'Etat Togolais entend poursuivre les efforts pour l'opérationnalisation de la MUTAA dans un délai relativement court.

Outre ces aspects importants, le sommet de Nouakchott s'est penché sur d'autres pistes.

En 2017, les États n'ont financé que 14 % des frais de fonctionnement. C'est mieux qu'en 2013, avec 3 %, mais cela reste loin des 75 % envisagés pour 2020. L'objectif de payer 25 % des opérations de paix et de sécurité, les plus coûteuses, est encore inaccessible. Pour améliorer ce ratio rapidement, le président rwandais s'est appuyé sur les propositions des neuf experts qu'il avait mandatés et sur l'appui de Moussa Faki

Mahamat, le président de la Commission de l'UA.

Dans un avenir lointain, ces spécialistes poussent à la création sur le continent d'un marché unique (CFTA) pour les biens et la libre circulation des personnes afin d'accélérer le développement économique et fournir des revenus à l'organisation.

En attendant, l'ancien patron de la BAD, Donald Kaberuka propose d'instaurer rapidement une taxe de 0,2 % sur les importations de produits non africains.

Ces recettes attendues pourraient avoisiner le milliard de dollars et boosteront à coup sûr le développement du continent africain.

Au regard de la façon dont les choses sont menées à la tête de l'UA on peut prédire une bonne moisson et son Président en Exercice et son Président de la Commission en faveur de tout le continent africain.

Akpanawè

### COMMUNIQUE

31<sup>ème</sup> sommet de l'UA :

## le Togo prend la tête du Conseil de Paix et de Sécurité.



Les travaux de la 31<sup>e</sup> session du Sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) ont débuté le 1<sup>er</sup> juillet à Nouakchott en Mauritanie sous le thème principal « vaincre la corruption, une voie durable pour la transformation de l'Afrique ».

Au premier jour du Sommet, les chefs d'Etat africains se sont également penchés sur d'autres questions prioritaires de l'agenda 2063 de l'Union, notamment les réformes institutionnelles, le libre-échange et les crises sociopolitiques. Le Togo qui a pris la tête du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA depuis ce 1<sup>er</sup> juillet 2018, a présenté au cours d'une séance à huis clos, la revue de la situation sécuritaire dans toutes les zones en conflits sur le continent notamment en République Démocratique du Congo (RDC), au Burundi, et au Soudan du Sud. Le rapport d'activité du Conseil et celui de mise en œuvre de la feuille de route de l'UA sur les mesures pratiques à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 ont également été présentés.

Les chefs d'Etat ont félicité le gouvernement togolais pour les rapports qui ont été présentés.

Le Togo a toujours été engagé auprès des Nations Unies et de l'Union africaine dans les opérations de maintien de la

paix en Afrique et ailleurs. Plusieurs contingents togolais des forces de défense et de sécurité sont dans les zones de conflits armés sur le continent.

À l'agenda du CPS sous la présidence du Togo, sont inscrits plusieurs rencontres et déplacements : un examen de la situation en RDC, une rencontre avec le Secrétaire Général des Nations Unies à Addis Abeba, une rencontre conjointe entre le CPS de l'UA et le Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York et un déplacement avant la fin du mois de juillet en Guinée Bissau.

En marge de ce 31<sup>e</sup> sommet le chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, a eu plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues notamment du Burkina Faso, du Congo, du Gabon, de la Guinée Équatoriale, du Niger et du Sénégal. Au menu de leurs discussions, le prochain sommet devant se tenir entre la CEDEAO et la CEEAC.

Fin de mandat de la 4<sup>ème</sup> législature de la IV<sup>ème</sup> République:

## Dama Dramani invite la classe politique au patriotisme afin d'écourter les prolongations aux députés

*La session ordinaire unique de l'année 2018 de l'Assemblée nationale a été clôturée vendredi marquant ainsi pratiquement la fin de mandature, la 4<sup>ème</sup> de la IV<sup>ème</sup> République, qui prend fin en principe le 19 août prochain selon la Cour constitutionnelle. Mais cette dernière a aussi estimé que les députés restent en fonction jusqu'à la mise en place de la nouvelle Assemblée nationale conformément à la Constitution, ceci en raison de la crise que traverse le pays.*

A l'occasion de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, M. Pius Agbetomey, le président de l'Assemblée nationale,

M. Dama Dramani a lancé un vibrant appel à la classe politique.

« Nous devons tous, chacun à son niveau, manifester notre détermination à sortir notre cher pays de la situation dans laquelle nous l'avons plongé, compromettant ainsi les

avancées et les progrès que nous avons réalisés, ces dernières années, grâce à un projet de société connu par un homme de vision, le chef de l'Etat, son excellence Faure Essozimna Gnassingbé, et exécuté pour le bonheur des laborieuses populations



Dama Dramani, Pdt de l'Assemblée

togolaises», a-t-il souligné. Souhaitant que la prolongation soit de courte durée si possible l'honorable Dama Dramani

a appelé chacun à faciliter la tâche aux facilitateurs pour une sortie rapide de crise.

*L'éveil de la Nation*

Diplomatie et crise togolaise/ Convergence de vues entre Faure Gnassingbé et Muhammadu Buhari

## Désarroi au sein d'une certaine opposition

*Depuis vendredi dernier c'est une angoisse, un trouble moral profond, une détresse et mieux un désarroi qui se sont emparés de l'opposition radicale togolaise, notamment la Coalition des 14 qui ne sait plus où mettre la tête. En effet, son dernier soutien supposé ou imaginaire, le chef de l'Etat nigérian Muhammadu Buhari est sur la même longueur d'ondes que son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbé sur nombre de dossiers dont la crise togolaise. Constat fait au terme de la visite d'amitié et de travail fait par le président Faure Gnassingbé à Katsina au Nigéria auprès de son frère et ami Buhari.*

souligner également, la visite du président Faure auprès de son homologue est intervenue seulement 48 heures après le 4<sup>ème</sup> round de discussions du dialogue inter-togolais présidé par les présidents Nana Akufo-Addo du Ghana et Apha Condé de la Guinée, désignés par la CEDEAO, facilitateurs dans la crise et qui viennent d'indiquer fin novembre comme délais pour organiser les élections législatives.

*L'Eveil de la Nation*



entre le Nigéria et le Togo.

Selon le site officiel du gouvernement, « au cours de cette visite, le Chef d'Etat togolais a échangé avec Muhammadu Buhari, son homologue nigérian autour de sujets liés au développement de leurs pays, de la Cedeao et de l'Afrique. (...) Sur le plan multilatéral, la situation sociopolitique dans la sous-région notamment en Guinée Biassau, au Mali et au Togo a alimenté les échanges ».

Le même site a insisté sur le fait que la visite « témoigne en outre d'excellentes et fructueuses relations entre les deux pays », comme l'écrit Faure Gnassingbé sur son compte twitter.

A titre d'illustration, il faut

faire remarquer que le Nigeria figure parmi les principaux partenaires du Togo dans la mise en œuvre du MIFA, lancé officiellement il y a une semaine, en présence du directeur général du NIRSAL (version nigériane du TIRSAL rebaptisé MIFA). Faudrait-il le

« Je me suis rendu ce jour à Abuja dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié », a indiqué le chef de l'Etat sur son compte Twitter. « Nous avons fait beaucoup de progrès grâce à l'implication des pays voisins et des présidents ghanéen et guinéen qui sont les facilitateurs désignés de la crise au

Togo » a indiqué le président Faure en conférence de presse avant de préciser que « nous nous sommes mis d'accord sur les solutions. Maintenant, il est temps de les mettre en œuvre pour résoudre la situation paisiblement ». Ainsi tout est dit et honte aux prophètes de la dégradation des relations

**AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES**  
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE)

Désormais,  
Créez votre  
**SARL par acte sous seing privé avec seulement 29 250 FCFA sans avoir recours au notaire, avec un montant du capital social librement déterminé par les associés dans les statuts et sans paiement de droits d'enregistrement et de timbres.**

N.B.: MODELE DE STATUTS SARL: [www.cfetogo.org](http://www.cfetogo.org)  
Tél: 22 20 63 60 / 22 20 23 00 Email: [cfe@cfetogo.tg](mailto:cfe@cfetogo.tg)  
Togo, la destination parfaite pour la croissance de vos affaires !

L'affaire Bolloré s'invite à l'Assemblée Nationale :

## Pour le gouvernement les ennuis judiciaires de Bolloré n'ont rien avoir avec le Togo

Le 25 avril 2018, sur la base de documents saisis par la police française en 2016, lors d'une perquisition au siège du groupe Bolloré, à Puteaux, la justice française a mis en examen M. Vincent Bolloré, propriétaire de Bolloré Africa Logistics, pour « Corruption d'agents publics étrangers, complicité d'abus de confiance, complicité de faux et usage de faux », relatives à des contrats conclus respectivement en 2016 et en 2011 pour la gestion des ports de Lomé et de Conakry.

Le nom du Togo étant cité dans ce scandale judiciaire qui se passe en méditerranée, les députés Jean Kissi du CAR et Isabelle Améganvi de l'ANC ont exercé leur droit de contrôle de l'action gouvernementale, en interpellant le gouvernement par rapport à cette question d'actualité relative à Bolloré, un des acteurs clés de l'économie togolaise. « La nature et le contenu du contrat par lequel le Groupe Bolloré a acquis le port de Lomé », « la procédure suivant laquelle la concession du port a été attribuée au Groupe Bolloré », « le détail des investissements de Bolloré au Togo », « Quels sont les montants annuels des redevances versées par la société Bolloré Africa Logistics, au Trésor public, depuis 2016, au titre des contrats la liant à l'Etat togolais », etc. sont entre autres les points d'éclaircissement qu'ont voulu avoir les élus du peuple.

Situation qui a donné lieu à une séance de questions orales au gouvernement à l'Assemblée nationale, au cours de laquelle, le ministre des Infrastructures et des Transports, Ninsoa Gnofam, s'exprimant au nom du gouvernement a rassuré tout un chacun en indiquant d'emblée que les ennuis judiciaires que connaît le milliardaire Vincent Bolloré n'a rien avoir avec l'Etat Togolais. « Cette affaire est une affaire franco-française.

On dit corruption d'agent public étranger, est-ce que nous sommes vraiment concernés ? Non. Ce n'est pas parce qu'on a cité le port de Lomé dans le dossier qu'on doit se culpabiliser. Rien ne nous inquiète. Puisque nous disons que si les autorités judiciaires françaises, dans le cadre de la coopération judiciaire internationale, demandaient aux autorités judiciaires togolaises de coopérer, nous allons coopérer. Nous ne nous reprochons de rien. Les domaines d'intérêts

stratégiques n'ont pas besoin d'appel d'offres », a lancé le ministre Gnofam. Pour lui, Bolloré paie des redevances à l'Etat togolais. Donc, rien n'est gratuit pour Bolloré au port autonome de Lomé. Rien n'est gratuit pour ceux qui sont installés dans le domaine du Port et qui font de l'activité portuaire.

Mieux, selon le ministre, Vincent Bolloré est un parfait opérateur économique qui paie des taxes à l'Etat. A titre d'exemple, M. Gnofam a déclaré : « le groupe



Ninsao Gnofam, Ministre des transports routiers

Bolloré a versé plus de 14 milliards FCFA d'impôts à l'Etat et 84 milliards FCFA au titre de redevance au Port Autonome de Lomé pour un chiffre d'affaires cumulé de 370 milliards FCFA. Dans le cadre de la construction du 3eme quai, Bolloré a réalisé des investissements pour un peu plus de 150 milliards FCFA. Mais par contre, le Terminal à Container pour le transbordement,

l'investissement, c'est au-delà de 300 milliards. Donc il ne faut pas confondre les deux investissements. Ils sont deux gros opérateurs économiques au PAL. Il y a le groupe Bolloré à travers sa filiale de Togo Terminal et le groupe MSC à travers sa structure de Lomé Container Terminal. Et les investissements ne sont pas les mêmes ».

Suite à la page 10

### Téléphonie :

## TOGO CELLULAIRE 1ER OPÉRATEUR A LANCER LA 4G AU TOGO



Atcha-Dedji Affoh, DG de Togocom

La 4G LTE est désormais disponible sur le réseau Togocel, Pionniers de l'internet mobile et des services à fortes valeurs ajoutées, TOGO CELLULAIRE se positionne aujourd'hui avec sa 4G LTE comme un acteur majeur de la révolution numérique au

Togo. Une fois encore, elle confirme son Leadership avec l'effectivité de la 4G LTE sur son réseau.

Aujourd'hui avec ses noces de porcelaine (20ans), un des axes forts de sa responsabilité sociétale est de réduire la fracture numérique, de

faciliter la digitalisation des flux financiers, de conforter une culture numérique forte et son appropriation par toutes les couches de la population togolaise. Pour bénéficier de la 4G LTE et vivre une expérience unique en terme de célérité internet, vous devez disposer de : d'une carte Sim 4G (Disponible

dans nos agences) , d'un terminal compatible 4G (Smartphones 4G, tablettes 4G, clés 4G, MFEI 4G...).

Pour plus d'informations rendez-vous dans les agences Togocel ou appelez le 888.

Joyeux 20<sup>ème</sup> anniversaire avec la 4G LTE sur le réseau Togocel.



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps  
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
  - BAGUIDA,**
  - BOULEVARD CIRCULAIRE,**
  - FOREVER,**
  - ZONE PORTUAIRE,**
  - ABLOGAMÉ,**
  - KODJOVIAKOPÉ,**
  - NYÉKONAKPOÈ,**
  - RÉSIDENCE DU BÉNIN,**
- & DANS LES AUTRES CITÉS.**

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

*Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.*



**LES PRIX  
BAISSENT**

**Les carnets de factures normalisées**  
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

**La planche de vignettes**

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Statut particulier des enseignants

## Entente entre le gouvernement et les syndicats avec la bénédiction de l'Assemblée nationale

Reste une bonne application du texte par tous les acteurs



Le PM Klassou

Les 28 et 29 juin derniers, deux séances d'information se sont tenues à l'hémicycle au titre du statut particulier des enseignants. Il nous souvient que le 19 avril dernier à l'issue de la signature du protocole d'accord entre le gouvernement et les syndicats du secteur de l'éducation afin de ramener la sérénité dans le secteur, les responsables syndicaux, notamment ceux de la Coordination des syndicats de l'éducation au Togo (CSET), avaient souligné que « Le gouvernement saisira le plus tôt possible l'Assemblée Nationale afin que les débats et amendements sur le Statut Particulier des enseignants aient lieu dans le courant de la session en cours et que le texte soit adopté dans un bref délai ». Aujourd'hui c'est chose faite et à la satisfaction de tous particulièrement des concernés.

Résumant les travaux et la situation, le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé des Enseignements Primaire et Secondaire et de la Formation professionnelle, a déclaré que « les débats se sont déroulés à la satisfaction des deux parties, les conclusions auxquelles nous avons abouties ont recouvré la

satisfaction des deux parties. (...) C'est un document qui est destiné à faire de notre système éducatif un des meilleurs de la sous-région. Parce que, de nature à booster notre système éducatif et à l'élever au niveau auquel nous attendons tous un système éducatif capable de booster la relève de demain. Pour résumer la situation, il apparaît tout simplement que c'était des malentendus autour de certains termes utilisés dans certains articles. Quand il a fallu corriger, nous l'avons fait. Mais, dans l'esprit, le statut particulier, tel que conçu, et adopté au sein du comité de dialogue, reste inchangé. Maintenant, la balle est dans le camp du gouvernement qui va s'employer, pour que d'ici la rentrée, un décret soit pris pour doter ce secteur de cet instrument qui va permettre à notre secteur d'aller de l'avant ».

Constat que ne conteste pas le coordonnateur de la CSET, Ilétou Yaovi Atcha Atsou pour qui « tout portait à croire que les amendements que nous faisons ne devaient pas être transcrits ou bien être pris en considération dans le document final. Aujourd'hui, nous avons clarifié cette disposition et

il a été dit clairement que les articles qu'on estime être de trop, ou ne pas être utiles dans le document devaient être retirés. Les articles qu'on estime prôtaient double interprétations, nous les transcrivons pour que l'entendement puisse être accepté au niveau de tous les enseignants. C'est ce que nous avons fait. Le travail est fini dans de bonnes conditions. Maintenant, nous estimons que le relevé de conclusion va être rédigé et va accompagner le document du statut particulier ».

Concrètement, il est question d'octroyer un milliard pour les enseignants pour le compte de 2018 et deux

milliards pour le compte de 2019 afin de résoudre les problèmes de primes, et à partir de 2019, des discussions vont décider de l'augmentation en termes de primes des enseignants.

Reste aujourd'hui seulement au gouvernement de prendre un acte pour officialiser ledit statut résultant d'une entente entre tous les acteurs. Mais il faudrait aussi que toutes les parties respectent les termes du texte, chacune en ce qui la concerne. C'est cet appel qu'a lancé le coordonnateur de la CSET. « Le souhait, c'est que toutes ces dispositions puissent être respectées pour que l'accalmie tant prônée par toutes les

parties prenantes puisse trouver sa place dans l'éducation », a-t-il déclaré.

Il faut noter que les travaux ont été dirigés par le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani. Le gouvernement était représenté par le ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives, M. Gilbert Bawara et son collègue le Pr Komi Paalamwé Tchakpélé. Du côté des organisations syndicales, on notait la présence de la FESYNTET, l'USET, la FETREN-UNISIT, la FE/CNTT, la FESET, la FENASYET, la FESEN et de la CSET.

La Rédaction

## Troubles érectiles, un facteur de risque de maladies



Il existerait le lien possible entre trouble de l'érection et maladies cardiaques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Circulation.

Les chercheurs de l'Université de Baltimore aux Etats-Unis ont mené une étude pour comprendre si les troubles érectiles

pouvaient se révéler un facteur de risque indépendant des maladies cardiaques chez les hommes.

Les scientifiques ont étudié pendant 4 ans 1914 hommes âgés de 60 à 78 ans pour analyser la correspondance possible entre troubles cardiaques et problèmes érectiles.

Au cours de cette enquête, les chercheurs ont constaté 115 accidents vasculaires cérébraux (AVC), attaques cardiaques ou arrêts cardiaques. En mettant en exergue les troubles érectiles et les dysfonctionnements cardiaques, les chercheurs ont conclu que plus de 6 % des hommes atteints de dysfonction érectile affichaient des insuffisances cardiaques, alors que ces formes de maladies cardiaques touchaient seulement 2,6 % des hommes sans trouble sexuel.

Après prise en compte de facteurs de des

À suivre

Abus et trafic illicite de drogues :

## Des drogues et produits pharmaceutiques incinérés à Lomé

**Le trafic de drogue et de faux produits pharmaceutiques, constitue un phénomène qui prend des proportions inquiétantes. Plusieurs pays mettent en place des mesures sécuritaires et de prévention pour lutter contre ce fléau. Dans le cadre de la commémoration de la journée internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues, une cérémonie d'incinération de drogues et produits pharmaceutiques d'origine douteuse, a eu lieu le vendredi le 29 juin 2018 à Lomé.**



les officiels lors des travaux



L'incinération des produits contrefaits

métanphétamylène, de cannabis, de Khat, du Tramadol et des médicaments illicites. Le Total général fait 91601,796 kilogrammes. D'autres produits, notamment des vinaigres frelatés, des cigarettes illicites, des papiers à fumer ont été saisis et incinérés.

Pour le ministre Yark, chaque jour que Dieu fait, les trafiquants et contrebandiers cherchent les moyens pour déjouer les mesures sécuritaires. D'où, une vigilance accrue des autorités policières et douanières. Il s'est saisi de l'occasion pour appeler la population à plus d'éveil quand on sait que les périodes de fêtes approchent à grand pas.

Notons que dans le trafic de drogues et stupéfiants, les narcotrafiquants utilisent la voie maritime, aérienne et terrestre.

M F

Cette action a été effectuée par le Gal Yark Damehame, ministre de la sécurité et de la protection civile, en présence de Pius Agbetomey, garde des sceaux, ministre de la justice, d'autorités douanières et policières... Il a été question dans un premier temps de présenter les substances saisies de juin 2017 à nos

jours. Le secrétaire permanent du Comité National Anti-Drogue a, au cours de son intervention de circonstance, présenté le phénomène de la toxicomanie, véritable menace pour l'humanité. Il a relevé la nécessité pour les autorités togolaises de détruire la chaîne d'approvisionnement des

drogues et substances prohibées. Pour lui, la lutte contre le trafic de drogues et des faux produits pharmaceutiques, aujourd'hui, n'est plus uniquement une action des forces de l'ordre et de sécurité, mais aussi un travail des communautés à la base, des familles ainsi que la société civile. Il a souligné

le fait que le Togo de par sa situation géographique est devenu une zone sollicitée dans ce trafic. Raison pour laquelle, une vigilance s'impose à tous les niveaux.

La situation des drogues et médicaments illicites saisis a été faite. L'on note une saisie de cocaïne, de cocaïne et héroïne, d'héroïne, de

Relation Togo-Banque Mondiale :

## En fin de mission au Togo, Joëlle Dehasse a rencontré le chef de l'Etat



Les Présidents Faure Gnassingbé (d) et Joëlle Dehasse (g)

**En mission au Togo depuis 2015, Joëlle Dehasse, la représentante résidente de la Banque Mondiale est allée adresser ses messages d'adieux au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. C'était le vendredi, 29 juin dernier au Palais de la présidence de la**

République.

Dans un tête-à-tête avec le Président de la République, Mme Joëlle Dehasse a indiqué avoir passé un séjour de qualité riche en enseignement et sur le plan professionnel au Togo avant de lui témoigner sa gratitude pour son

engagement en faveur du renforcement du partenariat entre son institution et le Togo. « C'était une visite de courtoisie pour dire adieu au chef de l'Etat et le remercier pour son soutien et son leadership lors de mon séjour dans son pays. Je me félicite de la consolidation de notre partenariat avec le Togo », a-t-elle déclaré.

Durant son mandat, Joëlle Dehasse a œuvré aux côtés des équipes techniques pour l'élaboration de onze (11) projets nationaux y compris des financements additionnels. Quatre (4)

autres projets sont en cours de préparation et seront, selon les responsables de la Banque, approuvés avant la fin de cette année.

Les deux personnalités ont profité de l'occasion pour passer en revue les liens d'amitié entre l'institution de Breton Woods et le Togo. Pour elle, l'un des pays dans la sous-région qui lutte pour une croissance accélérée, plus inclusive et pour des résultats probants dans les secteurs porteurs de la croissance notamment le commerce, la logistique, l'énergie, l'eau et les

services de base pour les jeunes défavorisés.

Dans une déclaration relative à son départ du Togo prononcée le 19 juin dernier, Mme Joëlle Dehasse a indiqué sur une note de satisfaction qu'elle part du Togo avec le souvenir d'un pays qui continue par se battre pour son développement sociopolitique.

Rappelons que Mme Joëlle Dehasse est rentrée en fonction au Togo en juillet 2015.

KahfDjoko

## Nation

Dialogue politique et tournée européenne du NET:

# Gerry Taama fait le point

La crise politique au Togo a connu le 27 juin dernier un ultime round. Face à face les principaux protagonistes, notamment le parti UNIR, le gouvernement et la coalition de 14 partis. C'est donc cette actualité qui a constitué le sujet autour duquel le parti « Nouvel Engagement Togolais » (NET), a convié les journalistes à une conférence de presse hier lundi 2 juillet à Lomé. Ce rendez-vous avec les hommes de médias, a également permis à Gerry Taama, premier responsable du parti de revenir sur sa tournée européenne et les péripéties qui ont entouré cette aventure.

Face aux médias, le président du NET en plantant le décor de cette conférence de presse a relevé l'agression dont il a été victime lors de sa tournée politique en Europe du 10 au 26 juin. Il a précisé d'entrée de jeu que son parti ne considère pas ce fait jusqu'à ignorer l'essentiel de la lutte politique. Néanmoins il a répondu à toutes les questions sur le sujet.

Parlant d'abord de la crise togolaise, il a estimé que les acteurs politiques au Togo doivent eux même faire, des efforts et sacrifices pour résoudre la crise et non attendre qu'un pays comme la France viennent le faire à leur

place. Toutefois, il a précisé qu'un pays comme la France peut appuyer le Togo dans le cadre de la transparence électorale, la transmission de résultats et l'acheminement des Procès-verbaux issus de vote. En tant que parti de l'opposition, le NET par sa voix pense qu'il existe deux façon pour accéder au pouvoir. D'abord par insurrection populaire ou par la voix traditionnelle ou celle des urnes. En tant qu'ancien militaire, et connaissant la dimension sécuritaire d'un Etat, il rappelle que, qu'il faut laisser de côté la voix de l'insurrection populaire, car personne n'est prêt à avoir encore des morts sur

la conscience. D'où pour lui, la voie des urnes. Il pense qu'avec l'appui de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la classe politique doit revoir le code électoral. Et en ce qui concerne la stratégie de l'opposition, il préconise de transformer la mobilisation populaire en mobilisation électorale. La tournée politique de Gerry Tamaa a aussi animé la discussion avec les journalistes. Le président de ce parti dans sa tournée s'est rendu à Bruxelles et au quai d'Orsay à Paris. Des échanges ont permis d'exposer selon lui les propositions de sortie de



les officiels lors de la conférence de presse

crise des centristes auxquels le NET fait partie. Il a animé des émissions et accordé des interviews aux médias internationaux, entre autres, RFI, Africa 24, France 24, TV5 monde. Répondant à l'invitation de la diaspora, des rencontres ont été organisées. Celle de Bruxelles a été émaillée d'agressions. L'orateur qui n'est autre que Gerry Taama a essuyé des jets d'œufs, ensuite de chaises et une tentative d'agression physique rapidement maîtrisée par une partie de l'auditoire. Le NET a condamné ces actes. Gerry Taama pense qu'on ne doit pas accepter la dictature de la pensée

unique surtout quand elle vient de l'opposition, avant d'avancer l'idée selon laquelle, la tolérance, l'acceptation d'autrui, la capacité à porter plusieurs messages doivent caractériser tous les citoyens togolais. Pour conclure, le premier responsable du NET a fait le lien entre les manifestations de rue et la situation économique qui subit un impact selon lui. Il a souligné que les divergences politiques peuvent être importantes, mais l'amour pour la patrie et les concitoyens doit rester fort et inébranlable.

M F

Promotion de l'excellence :

## Remise de diplômes aux nouveaux bacheliers à l'Ecole Internationale Atlantique

Les responsables de l'Ecole Internationale Atlantique ont procédé le vendredi 29 juin dernier à Lomé, à la remise de diplômes aux nouveaux bacheliers promotion 2017-2018. Au total, vingt-deux (22) élèves ont été récompensés

La cérémonie de récompense a connu la présence des premiers responsables de ladite école, le corps professoral, ainsi que les parents d'élèves. Au cours de la soirée sanctionnant la remise de diplômes, M.Kemal Parlak, Représentant du Directeur Général de l'Ecole Internationale Atlantique, a souligné qu'il s'agit de célébrer les fruits de neuf (9) mois de dur labeur qui cadre aussi bien avec la volonté de modernité que le souci d'assurance qualité qui sous-tendent désormais toute action de cette école.

Cette cérémonie constitue

est en même temps le symbole de la réussite de l'Ecole Internationale Atlantique en elle-même et ceci encourage à aller plus loin, a renchéri Kemal Parlak. Les nouveaux bacheliers ont la possibilité de poursuivre leurs études dans toutes les universités françaises et Canadiennes. A cet effet, les démarches d'inscription dans ces universités ont commencé depuis mars dernier. « L'éducation que nous donnons à l'Ecole Internationale Atlantique est déjà reconnue dans le monde entier de par sa qualité. Cette année nous avons obtenu une

moyenne générale de 84%, dont 5 mentions bien et 5 mentions assez-bien », a confié le représentant du Directeur de l'école au journaliste. C'était l'occasion pour lui de réitérer sa reconnaissance aux autorités togolaises qui ont permis que l'année académique se déroule dans de très bonnes conditions. Il a par ailleurs félicité les lauréats pour avoir respecté à la lettre toutes les connaissances et les conseils que leurs ont donné l'ensemble des enseignants. Selon la Présidente des parents d'élèves, « c'est au bout du labeur que les lauréats ont eu accès à ce



Photo de famille des nouveaux bacheliers

sésame qu'est le diplôme de ce jour ». Elle a indiqué que le mérite revient aux enseignants et encadreurs qui se sont montrés à la hauteur de la tâche avec une pédagogie de qualité.

L'Ecole Internationale Atlantique de Lomé est une école dynamique en pleine croissance qui compte actuellement deux grands établissements dans les quartiers Agoè et Tokoin

trésor. Elle offre un programme d'enseignement basé sur le système éducatif français, partant du CP jusqu'à l'obtention du diplôme de baccalauréat qui garantit aux élèves l'entrée dans les grandes universités françaises, canadiennes et dans le monde.

KahfDjobo

L'affaire Bolloré s'invite à l'Assemblée Nationale :

## Pour le gouvernement les ennuis judiciaires de Bolloré n'ont rien avoir avec le Togo

Suite de la page 6



Ninsao Gnofam, Ministre des transports routiers

S'agissant de la procédure par laquelle la concession a été attribuée à Bolloré, le ministre a expliqué que ledit groupe a obtenu ses droits de concessions portuaires en 2001 et 2003 dans le cadre de l'ouverture de l'exercice des activités portuaires dans le PAL aux opérateurs privés et qui fut

décidée à l'époque par le gouvernement. Le groupe Bolloré n'a pas été le seul bénéficiaire de cette ouverture puisque le groupe d'opérateurs GETMA/NECOTRANS avait également obtenu une concession accordée au groupe Bolloré l'ont donc été en 2001 et 2003.

La première convention signée en août 2001 portait sur les activités de manutention des conteneurs. Elle a été modifiée en 2010 pour tenir compte de nouveaux

investissements supplémentaires réalisés par le concessionnaire. La seconde convention de 2003 (décret 2003-15/PR du 10 avril 2003/portait sur les activités dites de « manutention conventionnelle » soit le matériel roulant et les marchandises non conteneurisées c'est-à-dire qui arrivent en vrac. La convention de 2003 avait été modifiée en 2009 par des aménagements purement techniques. Le ministre Gnofam a expliqué que le décret

n°201-162/PR du 14 septembre 2001 « fixant les conditions de mise en activité de manutention au PAL » pose le cadre général de l'octroi des concessions. C'est ainsi que les changements intervenus en 2009 et 2010 résultent de négociations contractuelles assises sur des droits existants depuis 2001 et 2003.

Espérons que tous ces éclaircissements vont faire taire la polémique et les rumeurs inutiles nées de la mise en examen de Bolloré en France en avril passé.

Akpanawé

Développement Durable:

## L'ESMC annonce le déploiement des terminaux pour la production commune

Résolument engagée dans les atteintes des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) informe, forme et sensibilise les populations pour une adhésion complète à ses activités. Une conférence de presse a réuni hier lundi 2 juillet au siège de la structure les journalistes de différents médias et les premiers responsables de l'ESMC. L'opérationnalisation des centrales était au cœur des échanges.

L'objectif est de permettre aux populations, avec le concours du Réseau des Médias Engagés pour le Développement Durable (REMEDD), de s'imprégner des réalités des quatre centrales de la production commune qui seront installées. Il s'agira pour l'ESMC de couvrir tous les cantons du pays par ses différentes activités.

Sama Essohamlon, gérant statutaire de la structure parle de la mise en place imminente d'un guichet unique sur le territoire, dans le but de connecté le monde pour qu'il devienne un seul

village. Il a insisté sur le rôle que doit jouer les différents partenaires et fournisseurs de cette entreprise, notamment la production agricole, les entreprises de ciment, la CEET, la TDE... Cette rencontre avec les hommes de médias a permis de révéler qu'il y aura la mise en place d'administrateurs et managers ainsi que leurs collaborateurs pour la gestion des activités de l'entreprise au niveau cantonal, préfectoral, régional et national. En outre, le gérant statutaire a évoqué l'importance aujourd'hui de la mobilisation des ressources dans l'atteinte

des objectifs. Mis à part les ressources à savoir les terres, il a été évoqué la mobilisation des ressources humaines et financières. Pour lui, l'ambition est d'atteindre 1.000.000 d'adhérents, quand on sait qu'actuellement le nombre d'inscrits est de 815.000 personnes.

Pour Foudou Boukpepsi, pionnier chargé des affaires, la maquette est prête. « (...) Nous avons la centrale d'achat commune par laquelle tous le réseau achète en un seul guichet auprès des fournisseurs (...) », a-t-il indiqué. Il s'agit d'un dispositif qui traduit les quatre centrales de la



Foudou Boukpepsi, pionnier chargé des affaires à l'ESMC

production commune. Les activités se réaliseront progressivement et permettront aux adhérents d'acheter en un seul guichet. Les acteurs ou collaborateurs sont les Banques, les compagnies d'assurance et les fournisseurs de TIC. Les comptes marchands seront opérationnels.

Rappelons que le 20 juin dernier, les premiers responsables de l'ESMC avaient rencontré les parlementaires togolais, afin de leur expliquer le fonctionnement des activités de l'Entreprise et le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'atteinte des ODD.

M F

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER N° VERT 8280 Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT 8201 Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Annonce



de partage et de fidélité  
**AVEC VOUS !**



# 4G

## SOYEZ DÉSORMAIS **DANS LA 4G !**



LE LEADER

service client : 888    [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)    [www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)    [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)    certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

**L'ÉVEIL**  
de la nation

**Siège :** Qt Adidoadin, non loin de Jess Coiffure  
Tél: (00228) 22 32 85 95

**Directeur de Publication:**  
Sama T. DJOBO  
(00228) .90 03 17 74  
.98 62 72 72

**Rédaction:**  
Biva KPELAFIA,  
Sam DJOBO,  
Moudjib FALANA  
Kahf DJOBO

**Secrétariat :**  
AGBERE Takira  
**Imprimerie :**  
Direct Sprint  
**Tirage :**  
2.500 exemplaires